



Tuyauterie voisin chez moi

Par **celiane delasalle**, le **02/10/2017** à **17:07**

Bonjour,

J'ai dans un cagibi chez moi (ancien WC) les tuyaux du voisins du dessus qui descendent le long de mon mur et rejoignent d'autres tuyaux plus gros.

Il y a beaucoup de moisissure sur une jointure du tuyau qui attaquent le tuyau (j'ai l'impression, le tuyau étant entouré de peinture mais au niveau de la jointure c'est plein de salpêtre / moisissures qui 'mangent' l'enrobage).

Que dois-je faire / qui est responsable / qui dois payer ?

Dois-je régler le problème seule ou prévenir le Syndic ?

je vous remercie par avance,
bien cordialement,
Céliane

Par **youris**, le **02/10/2017** à **18:55**

bonjour,

vous ne donnez pas assez de renseignements pour répondre.

on ignore si vous êtes locataire, copropriétaire, s'il s'agit d'une maison transformée en appartement, de quelles manières et par qui cette tuyauterie a été installée.

salutations

Par **celiane delasalle**, le **02/10/2017** à **19:12**

bonsoir

Pardonnez moi:

- je suis copropriétaire de l'appartement depuis cette année
- il s'agit d'un immeuble parisien genre année 1900
- je n'ai aucune idée de l'origine de ces canalisations !

J'espere Que c'est plus clair..

Je vous remercie pour vos conseils

Par **santaklaus**, le **02/10/2017 à 21:06**

Bonjour,

Il faudrait identifier la nature des tuyaux du voisin. Si c'est un ancien WC, c'est peut être une ancienne descente d'eau de vanne ou d'eau usées ou une descente d'eau pluviale non retirée lors de la transformation du WC en gagibi, donc une partie commune de la copropriété. Dans un premier temps Voyez déjà avec votre voisin du dessus et celui du dessous pour connaître l'utilisation ou non de ce tuyau, puis prenez des photos et envoyez le tout au syndic.
SK